

Edito



Chers lecteurs, chers adhérents, chers amis,

A mi-mandat, le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) arrêté par le Conseil Municipal marque une étape importante pour Collioure et ses habitants.

Il ne s'agit pas là d'une « guéguerre » entre majorité et opposition, mais d'un projet de vie proposé par les élus aux Colliourencs pour les 15 ans à venir.

Il convient donc que chaque Colliourenc se pose les bonnes questions :

Quel Collioure voulons-nous à l'horizon 2025/2030 ?

Que voulons-nous laisser à nos enfants et à nos petits-enfants ?

Nous avons « collecté » dans les documents d'urbanisme les informations relatives aux 3 grands projets qui font l'objet d'Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

Ces informations sont traitées sans fioritures ni blabla. Elles sont exactes et vous pourrez les retrouver sur le portail internet de la ville de Collioure, dans la rubrique « Infos municipales ».

Si comme nous, vous pensez que le développement et l'avenir urbanistique de Collioure intéressent tous les Colliourencs, nous vous invitons à signer la pétition en ligne qui demande une concertation large de la population par tous les moyens qui sont mis à la disposition de la municipalité (informations et concertation, référendum).

Cette pétition, également disponible en version papier, sera remise au commissaire enquêteur à l'issue de l'enquête.

Vous pourrez également consigner vos observations sur le registre d'enquête aux heures d'ouverture habituelles de la mairie, du 2 janvier au 3 février 2017.

Nous vivons à Collioure, nous aimons Collioure. Nous sommes attachés à notre qualité de vie. Faisons-le savoir. Nous avons le droit d'être consultés.

La pétition en ligne :

Non au bétonnage de Collioure.change.org

Du Côté des xipots de bruixes ... (commérages de sorcières)...



Mon beau sapin, mon cher sapin ...

La mairie n'ayant pas communiqué sur le prix du sapin « œuvre d'art », des indiscrets disent que l'œuvre a coûté 18 000 € auxquels il faut ajouter 5 000 € de transport et de frais. Chaud, chaud les marrons ...

Période de Noël oblige, cette information, c'est cadeau !

En ces temps où tout se paie,
cette information est gratuite !



Responsable de la publication : Sabine Pépin
Rédaction : Association « Du Côté de Collioure »
Association déclarée sous le numéro : W661002119

Du Côté de l'Urbanisme

À quoi ressemblera Collioure d'ici quelques années ?

Le projet de PLU, c'est :

- 1) **580 logements** supplémentaires
- 2) **Entre 600 et 1200 habitants** potentiels en plus
- 3) **22,1 hectares** prélevés sur des espaces naturels des vignes ou des parkings (PLU : tableau 73).
- 4) **3 secteurs : 14,3 ha** à urbaniser : Coma Xeric, colline du Puig d'Ambeille, quartier de la gare.
- 5) **7,9 ha** prévus pour la ZAE du cap Dourats (espace prélevé essentiellement sur des vignes).

- 6) Sans oublier le projet de centre médical sur le parking des pêcheurs qui n'est pas inscrit dans le document du PLU, mais qui visiblement est bien avancé (voir ci-contre).
Le maire a engagé de son propre chef, aux frais de la commune, une étude de faisabilité pour 39 800 € (décision du maire N°63/2016, Conseil Municipal du 28 octobre de 2016.)
- 7) « OFFRIR » aux promoteurs une réserve foncière importante constituée par les précédentes municipalités avec nos impôts. Quand on sait ce que coûte le foncier à Collioure, on peut se poser des questions.

Le cas du parking des pêcheurs.

Ce terrain appartient à la commune puisqu'il a été donné par les pêcheurs en même temps que la Prud'homie pour le franc symbolique. Il est en zone inondable c'est pourquoi, il est prévu d'y construire un bâtiment sur pilotis avec un plateau « santé » et des appartements de standing.

Ce projet public (terrains communaux) / privé (promoteur) pourrait être réalisé à la gare (zone non inondable), nous permettant ainsi de **conserver un parking supplémentaire en centre-ville pour les Colliourencs.**

Quartier du Coma Xeric



160 logements prévus dans le document d'urbanisme.

5 hectares, dont **3,8 ha** pour l'opération constituée de **parcelles communales et de propriétés privées**.

Il faudrait regarder de plus près qui sont les « heureux » propriétaires.

Une partie de l'olivette sera arrachée, pour être replantée en bordure de lotissement dans une logique paysagère contestable...

Désenclavement du secteur par la création d'une nouvelle voie reliant le chemin de la Galère à la rue René-Llense aujourd'hui « sans issue ». Voir emplacements réservés sur le zonage du PLU doc 5b.

Suite à la réunion du 17/11/2016, et vu la réaction des habitants de la rue Llense, le maire a annoncé que ce projet ne serait pas considéré comme prioritaire. Il reste pourtant inscrit et les emplacements réservés pour les routes figurent toujours dans les documents d'urbanisme...

Depuis la réunion, un collectif de défense des habitants de la **rue Llense** s'est constitué.

Parmi ses soutiens, une conseillère municipale de la majorité qui a voté contre l'arrêt du PLU.

Vous pouvez les contacter à l'adresse suivante :

[http://
blogcollioure.canalblog.com/](http://blogcollioure.canalblog.com/)

Quartier de la gare

5 hectares en propriété exclusive de la commune.

Il s'agira d'une commande publique pour laquelle le maire prévoit :

1 centre des congrès

dimensionné pour 400 personnes et comprenant une **structure hôtelière**. Nous comprenons que la salle appelée pompeusement « centre des congrès » appartient à la structure hôtelière, et est donc privée, alors que les terrains sont la propriété de la commune.

1 résidence seniors Sur cette dernière très peu d'informations. Nous comprenons qu'elle aussi est privée et pourtant construite sur un terrain communal.

132 logements dans des bâtiments collectifs denses en R+3 : 4 niveaux d'habitation (c'est le nombre que nous avons pu reconstituer à partir des documents d'urbanisme).



Des hauteurs de construction autorisées jusqu'à 16,8 mètres.

Des parkings souterrains pour les résidents et les clients.

Accessibilité et voirie, le document de référence prévoyait une sortie sur la RN114, mais cela n'est

plus d'actualité (trop cher et négociation avec la SNCF trop longue d'après le 1er adjoint).

Pas de désenclavement prévu pour ce quartier, les véhicules emprunteront la rue Aristide-Maillol et la rue Romain-Rolland. La rue Romain-Rolland est déjà saturée, comment imaginer un flux de voitures plus important ?

La colline du Puig d'Ambeille



C'est écrit en ces termes dans le PLU—OAP document 3 :

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) identifie cette colline comme faisant partie des 1ers reliefs des Albères sur laquelle s'appuie la ligne imaginaire limitant les espaces proches du rivage. Depuis la route de Madeloc, les vues sur le grand paysage et la baie de Collioure méritent d'être préservées.

Et pourtant, la municipalité prévoit sur ce site :

50 logements sous la forme d'opérations d'ensemble à destination résidentielle, de bâtiments collectifs et « semi-collectifs », d'habitat groupé ou de maisons de ville, dont 16 logements sociaux sur la partie basse / partie ouest (Office 66).

3,9 hectares appartenant à des **propriétaires privés**.

Et pour désenclaver des voies d'accès qui adopteront un tracé épousant au mieux les courbes de niveau entre les grappes bâties, un maillage en 3 points :

Par la **route de Madeloc** avec la création d'un rond-point de desserte dans le grand virage.

Par la **rue Henri-Martin** (actuellement sans issue et intégrant un bois classé) avec l'aménagement d'une jonction jusqu'au nouveau rond-point.

Par la **rue Hanicotte** avec la création d'une voie ne donnant accès qu'à la partie aval du secteur.

Nos vœux aux Colliourencs et à Collioure

**Chères Colliourencques,
Chers Colliourencs,**

L'association « Du Côté de Collioure » vous présente ses meilleurs vœux pour 2017.

Que cette nouvelle année vous apporte santé, bonheur et réussite pour vous et ceux qui vous sont chers.

Bonne année également à Collioure pour 2017 et les années à venir.

Un avenir que nous souhaitons marqué par de la concertation et de la transparence de la part de nos élus municipaux.

Et puisque nous parlons de transparence, nous émettons le vœu de connaître les noms et les exigences des promoteurs qui se sont positionnés sur les différents projets.

Nous adressons également nos vœux au maire et au 1er adjoint en charge de l'urbanisme en espérant qu'ils prendront les bonnes résolutions :

NON à la dilapidation des terrains municipaux en faveur des promoteurs. La réserve foncière communale est notre patrimoine (chacun connaît la valeur du foncier à Collioure).

OUI aux projets pour Collioure, mais pas à n'importe quel prix !

NON au bétonnage de « la perle de la Côte Vermeille »

NON aux cadeaux aux promoteurs. Ce n'est pas aux Colliourencs de payer les études de faisabilité qui devraient être à la charge des promoteurs (39800 € pour la future maison de santé)

NON à une résidence hôtelière privée. Collioure a des hôtels aux normes et de qualité.

OUI à une salle moderne et équipée pour organiser des manifestations. Réhabilitons le centre culturel qui est la propriété de la commune. Celui-ci pourra bénéficier de subventions pour les travaux. Comme le dit le proverbe, il vaut mieux « un petit chez soi, qu'un grand chez les autres ».

OUI à un centre médical, mais à la gare (hors zone inondable).

NON au massacre de la colline du Puig d'Ambeille. Limitons les constructions à la partie basse. Ce site est un des poumons verts de Collioure et on le voit de partout. Si le projet du PLU est réalisé, il impactera visuellement et à jamais ce site.

OUI/NON à une résidence sénior. Nous demandons à la municipalité de nous éclairer sur ce projet.

OUI au report du projet de la gare en attendant de trouver une solution pour un désenclavement du quartier vers la RD 114. La rue Romain-Rolland est déjà saturée et l'avenue Aristide-Maillol n'est pas configurée pour recevoir plus de véhicules. Il faut reprendre les négociations avec la SNCF, trouver les financements ...

Nous vivons à Collioure, nous aimons Collioure, son environnement et sa qualité de vie. Pour cela, nous demandons, comme le SCoT le préconise :

- **La protection des espaces les plus emblématiques.**
- **Un développement équilibré prenant en compte la qualité de paysages et la nécessité d'économie des ressources naturelles.**
- **La priorité à l'urbanisation des dents creuses en tissu urbain.**
- **La préservation durable des secteurs agricoles.**

Nous avons le droit de nous exprimer et la municipalité a le devoir de nous écouter. Saisissons l'opportunité qui nous est donnée de nous faire entendre.

Après ce sera trop tard ! Rencontrons le commissaire enquêteur, signons la pétition.

Non au bétonnage de Collioure.change.org

Bulletin d'adhésion – Année 2017

Association « Du Côté de Collioure » - 6, rue Voltaire – 66190 – Collioure

Courriel : ducotedecollioure@gmail.com

Nom

Prénom

Adresse

CP

Ville

Courriel

@

Téléphone

☐ Membre actif : 20 €

☐ Membre actif de moins de 25 ans ou sans emploi : 10 €

☐ Membre bienfaiteur (minimum 50 €)

Chèque

Espèces

(rayer la mention inutile)